

Abonnement.

Ce Journal paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit

CANADA.....\$2.00
ETATS-UNIS...\$2.20
EUROPE.....\$4.00
(Payable d'avance.)

Pour ceux qui ne se conformeront point à cette règle, l'abonnement est de \$3.00, payable à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.



LE

FOYER DOMESTIQUE,

JOURNAL MENSUEL.

Administration.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, &c., &c. doit être adressé à Mr. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique, à Ottawa, franc de port.
Les Lettres d'argent enregistrées.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes.

Littérature.

L'Enfant Maudit

PAR

RAOUL DE NAVERY.

II.

La Marâtre.

(Suite.)



I Madelonne eût encore vécu elle aurait vite deviné quel secret renfermait le cœur d'Herbert ; mais ce jeune homme grave, studieux, éprouvé déjà, savait à peine pourquoi il se plaisait davantage dans la solitude et quelle invincible attraction le faisait porter ses pas vers la demeure de Suzanne Langlois, dont le père était un des riches propriétaires du pays.

Le plus souvent, quand Herbert passait devant la maison garnie de treillages verts le long desquels fleurissaient des rosiers blancs, une tête de jeune fille délicate et blanche s'encadrait entre les fleurs. Elle souriait au fils

d'Ambroise Gerbier et Herbert continuait sa route d'un pas joyeux, sentant s'épanouir son cœur comme s'ouvre les calices des fleurs à la rosée de mai. Il se disait bien qu'il devait parler à son père de cette préoccupation nouvelle et lui demander s'il accueillerait volontiers Suzanne dans sa famille ; mais la pensée d'avoir à discuter la question de son mariage autant avec Lazarine qu'avec Ambroise retenait sur ses lèvres une confiance prête à s'échapper de son cœur.

Il n'ignorait point d'ailleurs que, si le père Langlois passait pour un excellent homme, on le disait intéressé. Il croirait donc remplir un devoir en s'informant de la situation de fortune d'Herbert, et celui-ci se demandait comment se régleraient les questions d'argent.

Herbert ne pouvait se résoudre à demander des comptes à son père. Il ne comprenait pas que jamais Ambroise pût cesser de se croire le maître des Ajoncs. Mais, d'un autre côté, il admettait que Langlois et Suzanne elle-même ne consentiraient point à ce que la nouvelle mariée entrât dans la maison de son époux sans que sa situation se trouvât bien tranchée.

Il faudrait donc aligner des chiffres, séparer des champs, aller chez un notaire, mettre les hommes d'affaires de moitié dans les choses du cœur. Et Herbert reculait devant une explication pouvant entraîner un froissement pour son âme délicate et un chagrin pour Gerbier.

Son attitude vis-à-vis d'Ambroise changeait donc d'une façon insensible d'abord, puis plus accentuée. Si le fermier des Ajoncs n'avait pas été prévenu contre son fils par Lazarine, il l'eût in-